

Séance du 11 avril 2025

L'an 2025 l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme COLTEL Loïs, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, Mme OBRY Arlette, M. PIOLAT Didier, Mme RENAULT Lucy, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Procurations :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
03 avril 2025

Etai(en)t excusé(s) :

M. LOMBARDOT Roger, M. PETIT Damien

Date d'affichage
15 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
M. GUILLO Vincent

15 avril 2025
et publication du
15 avril 2025

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Didier PIOLAT, maire,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 20 460,72

Recettes : 20 460,72

Fonctionnement

Dépenses : 20 518,00

Recettes : 20 518,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 20 460,72 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 20 460,72 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 20 518,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 20 518,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Mélan

le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire PIOLAT Didier